

INTITULE DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA PARIS LA VILLETTE 2021-775112 _MCF_TPCAU 2_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Corps des Maitres de conférence / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine 2 / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps : MCF

Catégorie : A

Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels

Domaine fonctionnel

Emploi de référence

Date de vacance de l'emploi

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région

IDF

Département

75

Adresse

144 avenue de Flandre 75019 PARIS

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la Culture et la co-tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Elle est la plus importante école d'architecture de France en nombre d'enseignants-chercheurs, en équipes de recherche ainsi qu'en termes d'effectifs étudiants (2 100 étudiants inscrits en 2021/2022).

L'ENSAPLV est par ailleurs membre fondateur de la COMUE HESAM Université.

Les formations initiales proposées conduisent à la délivrance d'un diplôme d'études en architecture conférant grade de licence et d'un diplôme d'état d'architecte conférant grade de master.

L'offre de formation comprend des doubles formations d'architecte-ingénieur et d'ingénieur architecte en partenariat avec l'ESTP et l'EIVP, une ouverture à la formation à l'ergonomie par une collaboration avec le master professionnel d'Ergonomie et organisation des Espaces de travail de l'Université Paris 1 et des formations post-master (HMONP, Post-master international recherches en architecture Hesam Université, DPEA "architecture navale", DSA "Architecture et projet urbain", préparation au concours d'AUE, formation doctorale et formation continue diplômante D-PRAUG (Démarche de Programmation - Architecture, Urbanisme et Génie urbain)).

Dans le cadre d'HESAM Université, l'école développe de nouveaux cursus universitaires de types Bac+1 et Bac+3 (Bachelor).

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

L'activité de recherche se structure au sein de l'école au travers de :

- **Six unités de recherche**, labellisées « équipe d'accueil » ou appartenant à des Unités Mixtes de Recherche du CNRS, associées, depuis 2020, au collège doctoral d'HESAM Université ([École doctorale Abbé-Grégoire - ED 546](#)) et fonctionnant à partir de dotations du ministère de la Culture et d'autres ressources sur contrats (autres ministères, collectivités locales, agences nationales de moyens, opérateurs privés...). Ces unités de recherche développent des programmes scientifiques propres, s'inscrivant dans la diversité des domaines de l'architecture,

de l'urbanisme, de l'aménagement, du paysage et des territoires.

Dans ce cadre AMP (Architecture, Milieu, Paysage) est une équipe d'accueil labellisée par HESAM Université et le GERPHAU (Philosophie, Architecture, Urbain) est une équipe d'accueil labellisée par le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.

Le MAP-MAACC (Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception) est une unité de recherche de l'UMR MAP, le LAA-LAVUE (Laboratoire Architecture Anthropologie) et le LET-LAVUE (Laboratoire Espaces Travail) sont des unités de recherche de l'UMR LAVUE et AHTTEP-AUSSER (Laboratoire Architecture Histoire Technique Territoire Patrimoine) et une unité de recherche de l'UMR AUSSER.

- [trois chaires partenariales](#), labellisées par le ministère de la Culture et portées ou co-portées par l'ENSAPLV ;
- Expérimenter Faire Fabriquer et Transmettre. La Preuve par Sept et les économies circulaires de l'architecture (EFF&T) ;
- Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts ;
- Le logement demain.

Des conventions d'amorçage des trois chaires ont été signées avec le ministère de la Culture pour la période 2020-2023.

- **trois réseaux scientifiques et thématiques (RST) :**

- RAMAU (Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme) ;
- LIEU (Réseau Logiques Identités Espace Urbanité) ;
- PhilIAU (Réseau scientifique thématique Philosophie Architecture urbain).

- **une offre de formation à la recherche dès le Master 1** en lien avec les équipes de recherche se déployant dans le cadre de 6 domaines d'études : Arts et scénographie (AS), Concevoir et construire l'architecture : histoire, théorie et critique (CCA), Habiter les mondes urbains (HMU), Inventer dans l'existant : héritages et mutations (IEHM), Architectures des Milieux, Territoires, Paysages : bâtir et habiter à l'ère de l'anthropocène (MTP).

- un [post-master international Recherches en architecture habilité par HESAM Université](#) ;

- **des doctorants**, encadrés par une douzaine d'enseignants-chercheurs HDR, dont plusieurs financés par différents organismes publics et privés (ministère de la Culture, [Fondation Caisse des dépôts](#), contrats CIFRE de [l'association nationale recherche technologie \(ANRT\)](#), etc.).

3 000 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

3

Charges pédagogiques

A partir d'une connaissance approfondie du champ contemporain des théories de l'architecture les charges pédagogiques attendues sont les suivantes :

- Intervention dans un groupe de projet de licence (S6, 112 H) et dans groupe de projet de master (112 H)
- Enseignement au sein du Domaine d'Etudes M.T.P. (Milieux Territoires, Paysages), au sein du Séminaire Milieux Habités, en S7, S8 et S9) (40 H)
- Intervention dans le post-master HESAM Recherches Internationales en Architecture, Option architecture et Philosophie (56 H)

Charges scientifiques

- Participation attendue aux activités scientifiques de l'école.
- Responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école.
- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école dans le domaine des relations entre théorie de l'architecture, philosophie et nouveaux enjeux de conception architecturaux et urbains

3 000 caractères au maximum, espaces compris

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Le poste est structuré autour des relations entre théorie de l'architecture, transmission des enjeux contemporains de la fabrique architecturale et urbaine et pratiques de conception, à partir d'un adossement aux gestes prospectifs et théoriques de la philosophie.

Le contexte de l'Anthropocène engage l'architecture à repenser et élargir ses territoires d'expertises et ses compétences. Émergent simultanément de nouveaux modes d'invention, des mises en récit et en débat et des pratiques architecturales alternatives et innovantes qui doivent être questionnées, clarifiées et transmises. Il s'agit de présenter autant les savoirs de conception et les pensées qui les instituent.

1 500 caractères au maximum, espaces compris

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le poste s'adresse à,

- Un-e architecte, docteur-e en architecture, avec 5 ans minimum d'enseignement dans la discipline TPCAU, ainsi qu'une expérience internationale d'enseignement et de recherche (repérée entre autres par des publications et interventions en anglais)
- Une expérience pédagogique acquise dans la diversité des cycles, (Licence, master et post-master) comme dans la variété des formats pédagogiques (ateliers de projet, séminaires, cours théorique, formation à la recherche, encadrement de post-master), avec une expérience particulière dans des enseignements qui articulent théorie de l'architecture et philosophie
- Une expérience reconnue à l'organisation de colloques et de journée d'études à l'articulation entre architecture et philosophie, démontrant une capacité d'organisation et d'animation
- Une production scientifique tangible (publications d'ouvrages collectifs, articles), ouvrant des pistes entre analyse architecturale, théorie architecturale et philosophie, démontrant un engagement sur ces sujets et une capacité à prendre en charge cette interdisciplinarité spécifique.
- Une pratique d'expertise de projets urbains à l'échelle européenne, permettant d'enrichir l'enseignement de ce cadre de débat et de la culture continentale commune qui en émerge (entre autres autour des processus de conception et d'articulation entre les échelles)

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le rattachement à une équipe de recherche n'est pas déterminé a priori

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Architecte, docteur en architecture,

3 000 caractères au maximum, espaces compris

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de

conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA **PARIS LA VILLETTE**

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

Personne à contacter

(A compléter par l'ENSA si besoin)

Autre personne à contacter

(A compléter par l'ENSA si besoin)

Adresses électroniques uniquement